

Organisme de formation HYPERBARE	Numéro de Certificat	SITE PRINCIPAL	SITE SECONDAIRE	LIBELLE	DATE DE CERTIFICATION	DATE D'EMISSION	DATE DE PEREMPTION	REFERENTIEL
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036K	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	/	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour : les scaphandriers classes 2 pour la mention A. les scaphandriers classes 0, 1, 2 et 3 pour la mention B	22/03/2019	31/07/2019	21/03/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036K	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	Escapade plongée Local 3a - Avant port 97434 SAINT GILLES LES BAINS	Extension de plateau technique classe 0,1, 2 et 3 mention B Extension de plateau technique pour le recyclage classe 2 mention A Réunion	14/09/2021	14/09/2021	21/03/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036K	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	BFH Base Fédérale d'Hendaye : zone technique du port de pêche bd de baie de Txingudi - 64700 HENDAYE	Extension de plateau technique classe 0,1 et 2 mention B Henday	22/03/2019	28/09/2020	21/03/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036K	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	UCPA Martinique rue marie Georges Roger de fabrique-saint tours 97250 ST PIERRE MARTINIQUE	Extension de plateau technique classe 0,1 et 2 mention B Martinique	12/02/2021	12/02/2021	21/03/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036K	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	Centre nautique Bleu Outremer Plage de l'hôtel fleur d'épée bas du fort 97190 GOSIER	Extension de plateau technique pour le recyclage classe 2 mention A Extension de plateau technique classe 0,1 et 2 mention B Guadeloupe	12/02/2021	12/02/2021	21/03/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036K	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	Rédésis plongée Place Méditerranée Quai A 66650 BANYULS SUR MER	Extension de plateau technique classe 0,1 et 2 mention B Banyuls	28/05/2021	28/05/2021	21/03/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036K	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	Plongée Passion 1 Allée des Raisiniers, Les Anses-d'Ariet 97217 MARTINIQUE	Extension de plateau technique classe 0,1 et 2 mention B Martinique 2	08/11/2021	08/11/2021	21/03/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036K	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	Base des sous-marins bâtiment K3 rue ingénieur Rammazzotti 56100 LORIENT	Extension de plateau technique classe 0 mention B Extension de plateau technique pour le recyclage classe 2 mention A Lorient	02/07/2021	02/07/2021	21/03/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036K	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	Rue du capitaine Bois - Nouvile Plaisance - 98800 - NOUMEA	Extension de plateau technique classe 0,1, 2 et 3 mention B Extension de plateau technique pour le recyclage classe 2 mention A Nouvelle Calédonie	01/12/2021	11/02/2022	21/03/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036K	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	CRIOBE Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de L'Environnement - BP1013 - 98729 PAPETOAI MOORÉA	Extension de plateau technique classe 0,1 et 2 mention B Haïti	14/04/2022	14/04/2022	21/03/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036K	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	Centre nautique Bleu Outremer Plage de l'hôtel fleur d'épée bas du fort - 97190 GOSIER (Guadeloupe)	Extension de plateau technique pour le recyclage classe 2 mention A et classe 0,1 et 2 mention B	08/11/2021	08/11/2021	21/03/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036K	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	Plongée Passion 40 rue Antoine Piroddi - 13600 LA CIOTAT	Extension de plateau technique classe 0,1 et 2 mention B La Ciotat	12/02/2021	12/02/2021	11/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
EJS-AYMARA	190408-C2055C	13 rue Jean Prouvé 59000 Lille	/	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes I et 2 mention C	08/04/2019	02/07/2021	07/04/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
INSTITUT MEDITERRANEEN DE SCIENCES MEDICALES APPLIQUEES A L'HYPERBARIE IMSMAH	190722-C2115B	Hôpital Notre Dame de la Miséricorde, 20000 AJACCIO	/	Formation à la prévention des risques liés au risque hyperbare pour des travailleurs réalisant des activités relevant de la mention C en classe I et II	22/07/2019	29/07/2022	21/07/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
Centre International de Formation à la plongée militaire de défense conseil international	190923-C2133B	Centre Formation Plongée Militaire - BAT R Quai Ouest - Darse PEM Nord 83430 SAINT MANDRIER S/MER	/	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares pour les mentions : B classes O, I, II et III A classe II	08/07/2022	08/07/2022	22/09/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
Groupe de Recherche Archéologique sous-marine	190923-C2132	35, Anse du Pharo 13007 Marseille	/	Formation à la prévention des risques liés au risque hyperbare pour des travailleurs réalisant des activités relevant de la Classes O, I et II Mention B.	23/09/2019	23/09/2019	22/09/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CHU LA REUNION	191007-C2136A	ST PIERRE Service de médecine hyperbare Avenue François Mitterand BP 350	/	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes I mention C	07/10/2019	07/10/2019	06/10/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CHU LA REUNION	191007-C2136A	ST PIERRE Service de médecine hyperbare Avenue François Mitterand BP 351	Centre Hospitalier de Mayotte Service de médecine hyperbare Boulevard Halidi Selmani Mamoudzou 97600 Mayotte	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes I mention C	07/10/2019	26/10/2020	06/10/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
EPIR	191104-C2155	PORT DE L'ILE ROUSSE - BP 141 - 20220 ILE ROUSSE	/	Organisme de formation à la sécurité hyperbare pour des travailleurs en mention B classes O, I et II	04/11/2019	04/11/2019	03/11/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
PHYMAREX	191223-C2200D	Phymarex CHU st Marguerite 270 Bd de Sainte Marguerite - 13 274 MARSEILLE cedex 09	/	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes I et 2 mention C	23/12/2019	23/12/2019	22/12/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
PHYMAREX	191223-C2200D	Phymarex CHU st Marguerite 270 Bd de Sainte Marguerite - 13 274 MARSEILLE cedex 09	CHU de Guadeloupe Route de Chauvel BP 465 97159 Pointe-à-Pitre cedex	Extension de plateau technique Classes II pour la mention C	26/03/2021	26/03/2021	22/12/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
PHYMAREX	191223-C2200D	Phymarex CHU st Marguerite 270 Bd de Sainte Marguerite - 13 274 MARSEILLE cedex 09	ATLANTIQUE SCAPHANDRE Cidex 204 - Zone Portuaire - Quai de la Cabaude - 85100 LES SABLES D'OLONNE	Extension de plateau technique Classes I pour la mention C	26/03/2021	17/01/2022	22/12/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
PHYMAREX	191223-C2200D	Phymarex CHU st Marguerite 270 Bd de Sainte Marguerite - 13 274 MARSEILLE cedex 09	Rue du capitaine Bois - Nouvile Plaisance - 98800 - NOUMEA	Extension de plateau technique Classes I et II pour la mention C	25/02/2022	25/02/2022	22/12/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
PHYMAREX	191223-C2200D	Phymarex CHU st Marguerite 270 Bd de Sainte Marguerite - 13 274 MARSEILLE cedex 09	Hôpital Raymond-Poincaré - 104 Boulevard Raymond-Poincaré - 92380 GARCHES	Extension de plateau technique Classes I et II pour la mention C	04/03/2022	04/03/2022	22/12/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
Centre Médical Subaquatique	190715-C2113	36 bd de l'océan BP 143 - 13275 MARSEILLE CEDEX 09	<b>SUSPENDU</b>	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes O, I et II pour la mention D.	15/07/2019	15/07/2019	14/07/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
Centre Médical Subaquatique	190715-C2113	36 bd de l'océan BP 143 - 13275 MARSEILLE CEDEX 09	Horizon-Grd Paris-gare des Ardennes-94400-Vitry-sur-seine	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes O, I et II pour la mention D.	15/07/2019	15/07/2019	14/07/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
LYCEE DE LA MER PAUL BOUSQUET	210112-C2404A	112, rue des Cormorans - 34200 SETE	/	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour les scaphandriers ; Classes O et I pour la mention B	12/01/2021	29/07/2022	11/01/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CFS	210212-C2464A	Punta Revellata, 20260 CALVI	/	Modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare en Mention B Classes O, I, II et III	25/08/2021	25/08/2021	11/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
ARIMAIR SAS	210212-C2415	400 Rue Alain Colas - 29470 - PLOUGASTEL - DAOULAS	/	Formation à l'HYPERBARIE Classes 0, 1, 2 et 3 Mention B	12/02/2021	12/02/2021	11/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare

Organisme de formation HYPERBARE	Numéro de Certificat	SITE PRINCIPAL	SITE SECONDAIRE	LIBELLE	DATE DE CERTIFICATION	DATE D'EMISSION	DATE DE PEREMPTION	REFERENTIEL
ARIMAIR SAS	210212-C2415A	400 Rue Alain Colas - 29470 - PLOUGASTEL - DAOULAS	Base Aéro Navale Quai Jean Jaurès 83430 SAINT MANDRIER SUR MER	Certification du plateau technique pour la mention B Classe 0,1,2 et 3.	12/02/2021	12/02/2021	11/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS	220117-C2697B	1196 Boulevard de la Mer - 83600 FREJUS	/	Formation à la prévention des risques hyperbares pour des travailleurs réalisant des activités relevant de : CLASSE II POUR LA MENTION A - CLASSES 0 I II III POUR LA MENTION B CLASSES I II POUR LA MENTION C - CLASSES 0 I II POUR LA MENTION D	16/05/2022	16/05/2022	16/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS	220117-C2697B	1196 Boulevard de la Mer - 83600 FREJUS	18 quai Antoine 1er 98000 Monaco	Formation à la prévention des risques hyperbares pour des travailleurs réalisant des activités relevant de la mention A en Classe II et de la mention B en Classes 0, I, II et III	16/05/2022	16/05/2022	16/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS	220117-C2697B	1196 Boulevard de la Mer - 83600 FREJUS	OCETRA Quai 6 Port Ouest 97420 LE PORT	Extension de plateau technique classe 2 mention A (recyclage) et classe 0,1,2 et 3 mention B à la Réunion	16/05/2022	16/05/2022	16/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS	220117-C2697B	1196 Boulevard de la Mer - 83600 FREJUS	Guadeloupe plongée évasion Baie de bouillante cocagne 97125 BOUILLANTE	Extension de plateau technique classe 0,1 et 2 mention B en Guadeloupe.	16/05/2022	16/05/2022	16/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS	220117-C2697B	1196 Boulevard de la Mer - 83600 FREJUS	Deep Turtle Plongée Plage de Grande Anse Face au ponton Les Anses D'arlet Martinique	Extension de plateau technique classe 0,1, 2 et 3 mention B et recyclage mention A à la Martinique	16/05/2022	16/05/2022	16/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS	220117-C2697B	1196 Boulevard de la Mer - 83600 FREJUS	CFI de CORSE SNSM PROPRIANO	Extension de plateau technique classe 0,1 et 2 mention B en Corse.	16/05/2022	16/05/2022	16/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
SNOTRA	210226-C2430A	6 chemin de Sues 13760 Saint Cannat	/	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour les scaphandriers ; Classes 0, I et II pour la mention D Classes 0, I et II pour la mention B	30/11/2021	30/11/2021	25/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
SNOTRA	210226-C2430A	6 chemin de Sues 13760 Saint Cannat	Plateau technique d'Onet Zone Industriel, Bois des Lots, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux	Extension de plateau technique Classes 0, I et II pour la mention D	30/11/2021	30/11/2021	25/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
SNOTRA	210226-C2430A	6 chemin de Sues 13760 Saint Cannat	New Lac Sport (NLS) 20 Rue Marie de Lorraine, 37700 La Ville-aux-Dames	Extension de plateau technique Classes 0, I et II pour la mention B	30/11/2021	30/11/2021	25/02/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
ANDROMEDE PLONGEE BIO	210917-C2554	7 place Cassan Carnon plage 34130 MAUGIO	/	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour les scaphandriers ; Classes 0, 1, et 2 Mention B	17/09/2021	17/09/2021	17/09/2025	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
ANODIA AQUADOMIA	221130-C2993	3 Place Mignard 13009 MARSEILLE	/	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour les scaphandriers ; Classes 0, 1, et 2 Mention B	30/11/2022	30/11/2022	29/11/2026	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
DCI - Défense Conseil International - CIFPM	190923-C2133	Siège social : Centre Formation Plongée Militaire Bat R - Quai Ouest - Darse Pem Nord 83430 SAINT MANDRIER SUR MER	/	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitudes à l'hyperbarie pour les scaphandriers pour les mentions : B classes 0, 1, 2 et 3 A classe 2	08/07/2022	28/09/2022	22/09/2023	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CHU de Brest Service de Médecine Hyperbare	221109-C2966	Hôpital de la Cavale Blanche Boulevard - TANGUY PRIGENT- 29200 BREST	/	Formation des travailleurs en milieu hyperbare : Classe 0 et I Mention C	15/12/2022	09/11/2022	14/12/2026	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
INSTITUT NATIONAL DE PLONGEE PROFESSIONNELLE INPP	221216-C3023	Institut national de plongée professionnelle - Port de la Pointe Rouge Entrée n° 3 13008 MARSEILLE	/	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour Les scaphandriers ; Classes 2 et 3 pour la mention A, Classes 0, 1, 2 et 3 pour la mention B Classes 1, 2 et 3 pour la mention C Classes 0, 1, 2 et 3 pour la D	16/12/2022	16/12/2022	15/12/2026	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN	230202-C3051	Siège social: CENTRE ACTIVITES PLONGEE 54 Corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN	/	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares suivants : classes 2 pour la mention A classes 0, 1, 2 et 3 pour la mention B	02/02/2023	20/03/2023	19/03/2027	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN	230202-C3051	Siège social: CENTRE ACTIVITES PLONGEE 54 Corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN	Escapade Plongée Local 3a - Avant-port 97434 SAINT GILLES LES BAINS	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares suivants : classes 2 pour la mention A classe 0, 1, 2, 3 pour la mention B	02/02/2023	20/03/2023	19/03/2027	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN	230202-C3051	Siège social: CENTRE ACTIVITES PLONGEE 54 Corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN	BFH Base Fédérale d'Hendaye - Zone Technique du Port de Pêche -- Boulevard de Baie de Txingudi 64700 HENDAYE	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares suivants : classes 0, 1, 2 pour la mention B	02/02/2023	20/03/2023	19/03/2027	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN	230202-C3051	Siège social: CENTRE ACTIVITES PLONGEE 54 Corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN	UCPA Martinique Rue Marie Georges Roger de Fabrique Saint Tours 97250 ST PIERRE MARTINIQUE	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares suivants : classes 0, 1, 2 pour la mention B	02/02/2023	20/03/2023	19/03/2027	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN	230202-C3051	Siège social: CENTRE ACTIVITES PLONGEE 54 Corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN	Centre Nautique Bleu Outremer Plage de l'Hôtel Fleur d'Épée Bas du Fort 97190 GOSIER	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares suivants : classes 2 pour la mention A classe 0, 1, 2 pour la mention B	02/02/2023	20/03/2023	19/03/2027	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN	230202-C3051	Siège social: CENTRE ACTIVITES PLONGEE 54 Corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN	Base des Sous-Marins Bâtiment K3 Rue Ingénieur Ramazzotti 56100 LORIENT	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares suivants : classe 2 pour la mention A classes 0 pour la mention B	02/02/2023	20/03/2023	19/03/2027	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN	230202-C3051	Siège social: CENTRE ACTIVITES PLONGEE 54 Corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN	Rédérés Plongée Place Méditerranée Quai A 66650 BANYULS SUR MER	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares suivants : classes 0, 1, 2 pour la mention B	02/02/2023	20/03/2023	19/03/2027	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN	230202-C3051	Siège social: CENTRE ACTIVITES PLONGEE 54 Corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN	Plongée Passion 40 Rue Antoine Piroddi 13600 LA CIOTAT	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares suivants : classes 0, 1, 2 pour la mention B	02/02/2023	20/03/2023	19/03/2027	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN	230202-C3051	Siège social: CENTRE ACTIVITES PLONGEE 54 Corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN	Plongée Passion 1 Allée des Raisiniers - Les Anses-d'Arlet 97217 MARTINIQUE	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares suivants : classes 0, 1, 2 pour la mention B	02/02/2023	20/03/2023	19/03/2027	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN	230202-C3051	Siège social: CENTRE ACTIVITES PLONGEE 54 Corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN	SCADEM Rue du Capitaine Bois - Nouvelle Plaisance 98800 NOUMEA (Nouvelle Calédonie)	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares suivants : classes 2 pour la mention A classe 0, 1, 2, 3 pour la mention B	02/02/2023	20/03/2023	19/03/2027	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CAP TREBEURDEN	230202-C3051	Siège social: CENTRE ACTIVITES PLONGEE 54 Corniche de Goas Treiz, 22560 TREBEURDEN	CRIOBE Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de L'Environnement - BP1013 - 98729 PAPETOAI MOOREA (Polynésie)	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares suivants : classes 0, 1, 2 pour la mention B	02/02/2023	20/03/2023	19/03/2027	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
AYMARA	230206-C3058	13 rue Jean Prouvé 59000 Lille	/	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes 1 et 2 mention C	06/02/2023	06/04/2023	05/04/2027	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare